

IDENTIFICATION DE L'HEBERGEMENT (DOC 1/2) Etat obligatoire article L.2333-34 du CGCT

Période concernée	□ Janvier à juin □ juillet à décembre								
Année									
Hébergement concerné	Nom Adresse								
Coordonnées du propriétaire	Prénom Nom Adresse Mail								
Numéro enregistrement (délivré par votre mairie)									
	□ Palace								
	□ Hotel de tourisme								
	□ Résidence de tourisme								
	□ Meublé de tourisme								
	□ Village de vacances □ Chambre d'hôtes								
Catégories (cochez votre	□ Chambre dinotes □ Auberge collective								
catégorie)	□ Terrain de camping et terrains de caravanage et tout autre terrain								
,	d'hébergement de plein air								
	□ Emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques								
	□Hébergements en attente de classement ou sans classement ne relevant pas des autres natures d'hébergement								
Label :	Nom du label :								
Classement	Date de classement :								
Ciassement	Nombre d'étoiles : □5* □4* □3* □2* □1* □0* □sans classement								
	□ 3,3 € □ 2,2 € □ 1,32 € □ 1,1 € □ 0,88 € □ 0,66 €								
	□ 0,44 € □ 0,22 €								
Taxe de séjour (taxe	Non classé ou en attente : □ (maximum 2,30 €)								
additionnelle régionale comprise)	Calcul du tarif total pour les établissements sans classement ou en attente de classement :								
	Coût de la nuité par personne x 5% = tarif de taxe de séjour (à ce tarif, doivent être ajoutés les 10% de taxe additionnelle régionale)								

Fait le	 	.à	 	
Signature				

Annexe : registre de l'hébergement

Protection des données personnelles : les informations saisies dans ce formulaire sont obligatoires. Elles sont enregistrées et utilisées par la communauté de communes du Celavu-Prunelli afin de permettre la bonne administration des opérations relatives à la gestion de la taxe de séjour. Vous disposez d'un droit d'accès à vos informations et de rectification.



REGISTRE DE L'HEBERGEMENT (DOC 2/2) Etat obligatoire article L.2333-34 du CGCT

Séj	Séjour Tarif normal adulte						Exonérations		
Date de début du séjour	Date de perception	Nombre de nuits du séjour	Nombre de personnes taxées	Total nuitées	Prix de la nuitée / personne (uniquement pour les non classés)	tarif de taxe de séjour	Total encaissé	Nombre de personnes exonérées	Motif
		(A)	(B)	(AxB)= C	***	(D)	(CxD)= E		
04/01/2021	07/01/2021	3 nuits	2 personnes	3x 2 = 6		0,88 €	6 x 0,88 = 5,28€	0	
					ı	ı			

			·					
TOT	AUX :					> <		
N-		•		•	•			

Fait le	 à	
Signature		

Documents à retourner dument complétés, avant le 30 juin (période 1) ou avant le 31 décembre (période 2) à Communauté de Communes Celavu Prunelli – Service de gestion de la taxe de séjour - 20133 Carbuccia – Tél. 04 95 52 84 59 - taxedesejour@celavu-prunelli.fr